



2020



ÉDITO

La lettre est un rendez-vous annuel pour vous informer de l'avancée de nos projets. L'année 2020 ne déroge pas à la règle, c'est donc avec plaisir que nous vous proposons cette parution. Cet éditto a la particularité d'être le dernier pour ma part. En effet, j'ai fait le choix de ne pas me représenter aux prochaines élections municipales, après de nombreuses années en tant que maire et 12 ans de présidence d'intercommunalité. L'intercommunalité est un projet collectif, dans lequel on unit des communes pour mener des projets. Il faut bien reconnaître que l'intérêt communautaire n'est pas encore une évidence, c'est souvent une vision à géométrie variable "c'est d'intérêt communautaire si c'est dans ma commune!". Malgré les difficultés, je préfère partager les réussites intercommunales de

notre territoire: la mise en place d'une politique enfance jeunesse de quelques mois à 17 ans, le développement des activités de loisirs et de tourisme, la création de zones d'activités et la naissance du tiers lieu, le chai, espace à vocation sociale et économique.

Plus particulièrement, l'année 2019 a vu se terminer des travaux engagés dans ce dernier mandat: la mise en valeur du plan d'eau de la Prugne, le nouveau bâtiment du tiers-lieu, l'extension du complexe sportif, la création de l'atelier technique intercommunal et la piste de pumptrack.

Pour le prochain mandat, des projets sont déjà sur les rails: la création du bâtiment pour la crèche, le plan local d'urbanisme intercommunal, la mise en valeur des sites de Malval entre autres. De nouvelles idées verront le jour au service de ce territoire.

Je termine ces quelques mots en vous remerciant de la confiance accordée pendant ces années. Enfin, je souhaite à chacun de vous une belle année 2020 remplie de santé et de bonheur et à notre territoire un développement durable et harmonieux.

La Présidente, Sylvie MARTIN

LETTRE D'INFORMATION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Coordonnées

Communauté de Communes

Portes de la Creuse en Marche

1 rue des Violettes – 23350 GENOUILLAC

Email : portesdelacreuse@orange.fr



Communauté-de-Communes-Portes-de-la-Creuse-en-Marche

www.portesdelacreuseenmarche.fr

Vous avez une question, une idée, contactez-nous au **05 55 80 88 01**

Directrice de la publication : Sylvie MARTIN

Rédaction : Élus et équipe de la CCPCM

Conception réalisation : CBC communication Saint-Amand

Photos : DR - ©Adbe Stock. Dépôt légal à parution

ISSN 2425-6773

ACTUS EN BREF / 2

INAUGURATIONS / 3

Pas moins de 4 sites, désormais terminés et libres d'accès, ont été inaugurés entre juillet et octobre

PETITE ENFANCE ET JEUNESSE / 4

Une politique enfance jeunesse de 0 à 17 ans aux Portes de la Creuse

ACTIONS ET PROJETS / 5

Élaboration d'un PLU intercommunal

LE CHAI / 6

Les travaux sont terminés et le Chai a investi les nouveaux locaux depuis le 24 septembre dernier.

TERRITOIRE ZÉRO CHÔMEUR DE LONGUE DURÉE / 7

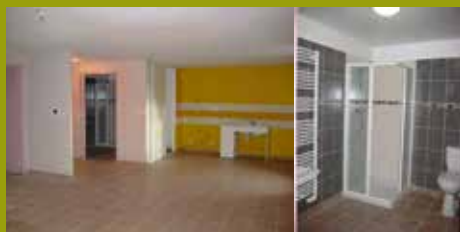
QUE FAIT MON INTERCOMMUNALITÉ POUR LE TERRITOIRE ? / 8

Location à Tercillat T2

*Vous cherchez un logement ?
Nous avons ce qu'il vous faut !*



Nous vous proposons un logement type T2 de 63 m² rénové récemment dans le bourg de Tercillat. Cet appartement est situé au premier étage, est domotisé.



Il est composé d'un grand séjour lumineux ouvert sur la cuisine, une chambre, une salle de bain équipée d'une cabine de douche et d'un WC. Vous aurez accès à un jardin partagé (avec l'appartement du dessous). À votre disposition, une annexe privative dans le jardin. Le Loyer est de 300 euros et de 10 € de charges.

Contact : 05 55 80 88 01

Pour plus d'informations

www.portesdelacreuseenmarche.fr/territoire/sinstaller-sur-le-territoire/location

Déploiement Fibre

Vous pourrez bientôt profiter d'une connexion plus rapide grâce au déploiement de la fibre ! Les travaux seront effectués pendant les années 2020 et 2021 pour les communes de Bonnat et Genouillac. Progressivement, le reste du territoire sera également doté de la fibre pour être totalement couvert en 2024.

Ces travaux sont financés par l'Europe, l'État, la Région Nouvelle Aquitaine, le Département et votre Communauté de Communes.

Pour plus d'informations :

www.dorsal.fr

Page tourisme

Cette année la Communauté Communes Portes de la Creuse a mis en place une page dédiée au tourisme sur son site internet recensant les prestataires touristiques volontaires sur son territoire.

*Envie d'aller au restaurant, de sortir ?
Vous y trouverez toutes les informations !*

Les établissements et activités présentés ici sont ceux dont les propriétaires ont rempli le formulaire. Si vous souhaitez être présent sur cette page, n'hésitez pas à contacter la Communauté de Communes Portes de la Creuse en Marche (portesdelacreuse.tourisme@orange.fr).

Contact :

portesdelacreuse.tourisme@orange.fr

Pour plus d'informations :

www.portesdelacreuseenmarche.fr/tourisme/

Zone d'Activités Intercommunale à Genouillac



Vous souhaitez vous installer ou développer votre entreprise ?

La Communauté de Communes Portes de la Creuse vous propose des parcelles viabilisées dans la zone d'activités intercommunale du "Poteau" à Genouillac à 4 €HT le m².

Vous serez à 30 km de la Châtre, à 30 km de Guéret et directement sur la D940
Déjà une entreprise y est installée, pourquoi pas vous ?

Contact : 05 55 80 88 01

Pour plus d'informations :

www.portesdelacreuseenmarche.fr/territoire/sinstaller-sur-le-territoire/za-le-poteau-a-genouillac/

Graule

Le saviez-vous, à la forêt du Temple vous pouvez pratiquer la plongée sous-marine ?

En effet, on y retrouve la Base Fédérale "La Graule Subaquatique" qui est gérée par le Comité Centre FFESSM. Ses installations sont ouvertes à tous les licenciés, clubs et SCA de la FFESSM, des stages de formation et examens y sont organisés.

Le site du centre subaquatique est intercommunal, c'est pourquoi cette année le bail a été renouvelé entre le Comité Centre FFESSM et la Communauté de Communes Portes de la Creuse en Marche.

Venez plonger dans une ancienne carrière d'extraction de granite de 43 m de profondeur.

Pourquoi n'iriez-vous pas découvrir les nains de jardins, bateaux, voiture et avion dépollués cachés sous l'eau, ou simplement flirter avec carpes et esturgeons ?

Contact : 02 47 40 25 41 (CRC)

ou 05 55 80 66 89 (sur site)

cffessm@wanadoo.fr

Pour plus d'informations :

<http://subaqua.ffessm.fr/base-federale-de-la-graule-subaquatique/>

MSAP



Vous avez besoin d'aide dans vos démarches administratives, la MSAP (Maison de Services au Public) Intercommunale, est là pour vous aider !

Vous y êtes accueillis à Bonnat

Place de la fontaine, les :

Lundi : 8 h - 12 h / 13 h 45 - 17 h

Mardi : 8 h - 12 h / 13 h 45 - 17 h

Mercredi : 8 h - 12 h / 13 h 45 - 17 h

Jeudi : 8 h - 12 h / 13 h 45 - 17 h

Vendredi : 8 h - 12 h / 14 h - 16 h

Contact : 05 55 62 85 04

msap.bonnat@orange.fr

Pour plus d'informations :

www.maisondeservicesaupublic.fr/content/bonnat

L'année 2019 a été riche. Pas moins de 4 sites, désormais terminés et libres d'accès, ont été inaugurés entre juillet et octobre.



> **Le 13 juillet 2019 a eu lieu l'inauguration des nouveaux aménagements de la Prugne.** Plan d'eau, dédié à la pêche et la nature, créé par la commune de Châtelus-Malvaleix. La communauté de communes est venue compléter les aménagements en créant des pontons de pêche, un parking, des toilettes sèches, tous accessibles aux personnes à mobilité réduite. Nous avons également planté des essences locales et installé des panneaux d'interprétation pour découvrir la faune et la flore. À vos cannes à pêche!



Cette journée ensoleillée a été l'occasion de visiter le nouveau bâtiment, de poser des questions et d'assister à des événements: plantation d'un pied de vigne, démonstration d'une imprimante 3D, atelier pour les entreprises, village des initiatives, éveil musical et malle à jeux. Ouvert à toutes et tous, de 10 à 110 ans. Le local est mis à votre disposition avec ses différents services. Tout le reste est à inventer.

De nombreuses associations utilisent le complexe en plus des écoles et collège du territoire. N'hésitez plus, à vos baskets!



> **Le 21 septembre dernier, vous avez pu découvrir les nouveaux locaux du tiers-lieu: le Chai.** Anciennement un bâtiment de stockage de vin, il a été restauré et accueille aujourd'hui un comptoir d'initiatives, un espace de travail partagé (télétravail et coworking), un lieu d'apprentissage de l'informatique pour tous les niveaux ainsi qu'un espace pour le Squat'Ados.

> **L'extension et l'atelier du Complexe Sportif des Deux Vallées à Bonnat ont été inaugurés le 18 octobre 2019** avec les associations du territoire pour un moment de convivialité autour de différentes démonstrations sportives. Vous avez pu découvrir les 2 nouvelles salles (une salle de boxe et une salle de cours collectifs type yoga, gym...) ainsi qu'un atelier et un garage intercommunal pour le service technique. De plus, de nouveaux équipements viennent compléter l'offre: des clubs de golf, un ring et des appareils de musculation.

> **Le 23 octobre 2019, vous avez pu venir tester la piste de Pumptrack à Châtelus-Malvaleix, à côté du plan d'eau de la Roussille.** Un après-midi avec les enfants autour du vélo et de différents organismes du territoire. La piste est accessible pour la pratique du BMX, du VTT, du roller, du skate et de la trottinette, dès 4-5 ans. À vos casques, à vos vélos, la piste est à vous!



Une politique enfance jeunesse de 0 à 17 ans aux Portes de la Creuse

 10 semaines



Louloubus

Relais d'Assistantes Maternelles
RAM

Lundi à Châtelus-Malvaleix de 9 h à 17 h,
Mardi à Mortroux de 9 h à 17 h,
Mercredi à Jalesches de 9 h à 12 h,
Jeudi à Bonnat de 9 h à 17 h,
Vendredi à Moutier-Malcard 9 h à 12 h.

Tél. 06 68 73 30 35
louloubus@orange.fr

Multi-accueil Itinérant

Lundi à Châtelus-Malvaleix de 9 h à 17 h,
Mardi à Mortroux de 9 h à 17 h,
Jeudi à Bonnat de 9 h à 17 h.

Tél. 06 68 73 30 35
louloubus@orange.fr

4 ans



Louloucrèche

Micro-crèche

Du lundi au vendredi de 7 h 30 à 18 h 30
Tél. 05 44 30 02 04

louloucreche@orange.fr

ALSH

En alternance les mercredis

Bonnat
Châtelus-Malvaleix

Les vacances scolaires

Moutier-Malcard -> Vacances d'hiver
Genouillac -> Vacances de printemps
Châtelus-Malvaleix -> Vacances d'été
Bonnat -> Vacances de Toussaint

N.B.: Des séjours sont aussi organisés
Tél. 07 85 22 38 63

portesdelacreuse.jeunesse@orange.fr



12 ans



Pôle ados

En alternance les mercredis
et les vacances

Bonnat (Le Chai)
Châtelus-Malvaleix (Place de la Liberté)

Tél. 07 85 54 68 53
squatados@orange.fr

SQUAT' ADOS
11 - 17 ANS

17 ans

Élaboration d'un PLU intercommunal

Fin avril 2019, le conseil communautaire a prescrit, à l'unanimité, l'élaboration d'un **Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)** sur l'ensemble des 16 communes de la Communauté de Communes Portes de la Creuse en Marche.

Après mise en concurrence selon les règles des marchés publics, l'étude sera menée par le bureau d'études Karthéo.

> Qu'est-ce qu'un PLUi ?

Le **Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)** est un document d'urbanisme élaboré à l'échelle des 16 communes de la Communauté de communes. Il a pour objectif **de définir le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)** du territoire pour les années à venir. L'élaboration du PLUi est l'occasion pour les communes du territoire d'harmoniser leur développement.

Ce futur PLUi remplacera à terme les différents documents d'urbanisme (PLU et carte communale) existants. Il sera le document de référence lors de l'instruction des autorisations du droit du sol. Il veillera à respecter les grands équilibres territoriaux (agricole, naturel et urbain) tout en précisant les règles d'usage des sols auxquelles se réfèrent les autorisations d'urbanisme (permis d'aménager, permis de construire, déclaration préalable, permis de démolir).

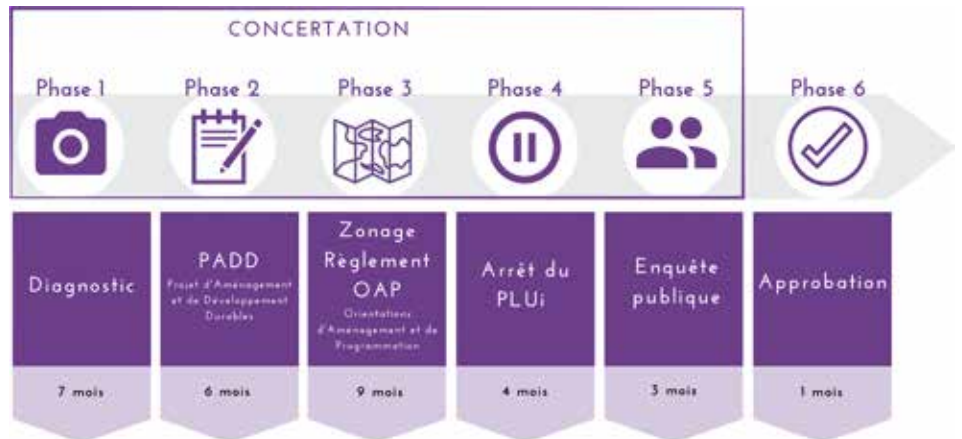
> Quels sont les objectifs du PLUi ?

Le PLUi a pour finalité **de trouver un équilibre entre le développement urbain et la préservation des espaces naturels**. Ainsi, il doit prendre en compte les nouvelles préoccupations (renouvellement urbain, habitat et mixité sociale, diversité des fonctions urbaine et mobilité) dans une perspective de développement durable.

Le PLUi intègre des objectifs en faveur :

- de l'évolution de la population,
- de l'évolution du parc de logements et de l'habitat,
- de l'offre économique
- de l'aménagement touristique,
- de la valorisation environnementale, des paysages et du patrimoine,
- du développement des activités agricoles,
- des mobilités, des réseaux de télécommunication
- des équipements et des services.

> Calendrier prévisionnel



> La concertation au cœur de la démarche

Le PLUi s'appuie sur un projet intercommunal construit **avec les élus, les partenaires institutionnels et les habitants** dans le respect de la diversité, des spécificités et des identités de chaque territoire.

La communauté de communes souhaite en effet s'appuyer sur sa population et les forces vives de son territoire dans le cadre d'une **démarche de concertation**. Les habitants sont conviés à réagir, proposer, compléter,... Différentes modalités de concertation seront prévues pour qu'un maximum de personnes puisse participer tout au long de la procédure d'élaboration du PLUi.

> Pour s'informer et s'exprimer

- Des **articles et supports de communication** (presse, flyers, affiches,...) en ligne sur le site Internet de la Communauté de Communes, dans la presse,...
- Des **lettres d'information** tous les semestres, sur le dossier et son avancement disponibles en mairies et sur le site internet
- Des **réunions publiques** réparties tout au long de chaque phase de travail (lancement, diagnostic, PADD, phase technique)
- **Site internet**
- **Boîtes à idées et cahiers de remarques** en Mairies et à la Communauté de Communes
- Une **exposition évolutive pédagogique**



> Pour nous contacter

Aline PAGNOT, Chargée de mission PLUi
05 55 80 88 01
portesdelacreuse.developpement@orange.fr

> Plus d'information sur le site internet

<https://www.portesdelacreuseenmarche.fr/>

Le Chai, Comptoir d'initiatives et espace de travail partagé

22 rue Grande 23220 Bonnat - 05 44 30 07 66 - lechai23@orange.fr

Les travaux sont terminés et le Chai a investi les nouveaux locaux depuis le 24 septembre dernier.



> Un espace de travail partagé

Tout le premier étage est consacré à un espace de travail partagé (dit aussi coworking) et propose des bureaux fermés et une salle de réunion équipée.

Les entrepreneurs et associations ont la possibilité de louer un espace à la demi-journée, journée, semaine et au mois. Les avantages d'un lieu partagé sont les **possibilités d'échanges avec d'autres professionnels et usagers**, l'offre d'**ateliers pour se former** ainsi que la **connexion haut-débit**.

Les tarifs

Demi-journée: 5 €

Journée: 8 €

Semaine: 30 € (accès 24 h/24 et 7j/7)

Mois: 80 € (accès 24 h/24 et 7j/7)

L'accès est gratuit pour les demandeurs d'emploi (sur justificatif)

> Tous au jardin!

EN ACTION: Une fois par mois, un groupe se réunit pour œuvrer à l'**aménagement du jardin du Chai**. C'est une façon de s'exercer au design de permaculture tout en **contribuant à la vie collective du lieu**. Bien sûr l'action au jardin se termine toujours par un goûter amical qui est aussi un temps d'échange sur la permaculture et sur la planification du jardin. Renseignez-vous, c'est ouvert à toutes et tous!

POUR PARTAGER LES CONNAISSANCES: Pour celles et ceux qui ont surtout envie de partager les expériences, la "Ronde des Jardins" se réunit un jeudi par mois de 18 h à 20 h. La rencontre entre jardiniers débutants et expérimentés est aussi une belle occasion d'échanger graines, plantes, récoltes ou encore de faire des commandes groupées.



> Lancement des pass numériques: Une aide financière pour les ateliers numériques



En décembre 2019, le Département de la Creuse a lancé les "Pass numériques", dit aussi "Chèques APTIC". Sur le même principe que les tickets-restaurants ou les chèques culture, des **chèquiers numériques** peuvent être distribués pour toutes personnes ayant des besoins "numériques".



Le bénéficiaire d'un chèque peut se rendre dans un lieu habilité pour disposer d'un accompagnement à l'usage du numérique adapté à ses besoins: découvrir le fonctionnement d'Internet, connaître et gérer son identité numérique au travers d'une boîte mail, être parent à l'ère numérique, réaliser ses démarches administratives (santé, logement, emploi...).

Le Chai est un lieu habilité et vous accueille tous les jeudis de 11 h à 12 h pour vous inscrire et évaluer vos besoins.

Cet accueil se fait en lien avec la MSAP (Maison de Services au Public) pour l'apprentissage des démarches administratives.

Plus d'informations:

<https://e-inclusion.creuse.fr>

Éric Durand: 06 30 37 80 46

Quelques organismes qui délivrent les chèques:

ADAPEI, CAP Emploi, CCAS, les Chambres Consulaires (CCI, CMA, Chambre d'agriculture), FOL23, Mission Locale, Réseau TELA (tiers-lieux creusois), Comité d'accueil creusois, Pôle Emploi, Réseau des SIAE, secours populaire, MSA, UDAF, UTAS...

Celine L'Écluse

Coordnatrice / Concierge

Tél. 05 44 30 07 66

Les mardis: Tél. 05 55 80 88 01

lechai23@orange.fr

le Chai, tiers-lieu

Horaires d'ouverture

Mercredi à vendredi 11h-13h et 13 h 30-17 h 30

Samedi 11h-17 h



Entre 2017 et 2018, le chômage de longue durée¹ a augmenté en moyenne de 10% sur le territoire de Communauté d'Agglomération du Grand Guéret et de la Communauté de Communes Portes de la Creuse en Marche, et concerne aujourd'hui 1 548 personnes



Face à ce constat et aux problématiques sociales de plus en plus complexes issues des situations de non-emploi, les deux collectivités se sont intéressées à l'expérimentation nationale portée par le mouvement ATD Quart Monde et d'autres associations (Secours Catholique, Emmaüs France, le pacte Civique, et la Fédération des acteurs de la solidarité) : **Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée** (TZCLD) pour lutter contre la précarité et redynamiser le territoire.

De quoi parle-t-on ?

Cette expérimentation entre dans le cadre d'une première loi du 29 février 2016 d'expérimentation territoriale visant à résorber le chômage de longue durée. Cette première phase d'expérimentation concerne aujourd'hui 10 territoires expérimentaux et se déroule sur 5 ans.

Un autre projet de loi est en cours d'élaboration afin d'encadrer une deuxième phase d'expérimentation qui s'étendrait à 50 nouveaux territoires volontaires. Celle-ci devrait être lancée en 2020. Le territoire de projet souhaite ainsi se préparer pour candidater à la cette deuxième phase d'expérimentation.

Principe : Proposer aux chômeurs de longue durée volontaires et habitants le territoire d'expérimentation, un emploi à durée indéterminée adapté à leurs compétences et à temps choisi.



Objectif : créer ou s'appuyer sur une entreprise de l'ESS conventionnée Entreprise à But d'Emploi (EBE) afin de recruter les personnes sur des **CDI rémunérés au SMIC**

et à des horaires choisis. Ces postes sont financés par le travail fourni et par la réorientation des coûts dûs à la privation d'emploi. Ces coûts sont estimés à 36 milliards d'euros.

Qui est concerné ?

- être **privé d'emploi depuis plus d'1 an** ou **être dans l'incapacité d'accéder à un emploi stable** malgré des actes positifs de recherches d'emploi, inscrit ou non sur la liste établie par Pôle Emploi
- être **domicilié sur le territoire** de projet depuis au moins 6 mois
- être **volontaire** pour participer au projet

Pour quels territoires ?

D'après la 1^{re} loi il s'agit d'un territoire entre 5 000 et 10 000 habitants, soit un maximum de 300 bénéficiaires chômeurs de longue durée.

Pour notre territoire, cela pourrait concerner 370 personnes en chômage de longue durée identifiées par Pôle Emploi sur l'ensemble des communes volontaires.

Quels types d'activités ?

Les activités qui sont développées par l'EBE doivent correspondre à la fois aux besoins du territoire d'expérimentation et aux compétences des demandeurs d'emploi qui sont recrutés. Il s'agit :

- Soit d'une activité qui n'existe pas sur le territoire
- Soit d'une activité qui existe mais une partie de la population n'y a pas accès pour des raisons économiques
- Soit d'une activité qui existe mais la réponse du secteur marchand et non marchand n'est pas suffisante

Exemples d'activités développées :

café solidaire, restauration de meubles, gardiennage de locaux d'entreprises, aides aux démarches administratives, médiation entre particuliers, fabrication de couteaux et rénovation de portails, aide ponctuelle pour les commerçants, collecte des encombrants, etc ...

La préparation du territoire à cette expérimentation doit reposer sur l'implication des futurs salariés qui travaillent de concert avec les agents de la collectivité porteuse et de ses partenaires. Ainsi, les demandeurs d'emploi sont impliqués dès le début du projet et c'est sur leurs compétences, leurs projets professionnels, leurs envies que les activités pourront être identifiées.

Ici, ce n'est pas au demandeur d'emploi de s'adapter au marché du travail mais bien le contraire. C'est au futur salarié que l'activité s'adapte.

Plus d'information sur

<https://www.tzclld.fr/>

Contact :

Margaux Gravier

Tél. **05 55 41 88 88**

margaux.gravier@agglo-grandgueret.fr



¹ Personne sans emploi depuis au moins 1 an

QUE FAIT MON INTERCOMMUNALITÉ POUR LE TERRITOIRE ?

PROMOUVOIR LE TERRITOIRE

Tourisme

Mise en valeur des sites
Organiser la promotion touristique



Marie Cheinisse 05 55 80 88 01
portesdelacreuse.tourisme@orange.fr

Accueil de nouvelles populations



Hélène Remangeon 05 55 41 04 48
helene.remangeon@agglo-grandgueret.fr

DÉVELOPPER DE NOUVELLES FORMES D'ÉCONOMIE

Agriculture

Développement des circuits courts



Emploi

Préparation candidature Territoire
Zéro Chômeurs de Longue Durée



Margaux Gravier 05 55 41 88 88
margaux.gravier@agglo-grandgueret.fr

Industrie Artisanat

Accueil et orientation des porteurs de projets



Sophie Maillet
sophie.maillet@agglo-grandgueret.fr

DÉVELOPPER LE CADRE DE VIE

Le tiers lieu Le Chai

Coworking
Espace de vie



Céline L'Écluse 05 44 30 07 66
lechai23@orange.fr

Santé

Bourse d'études



Urbanisme

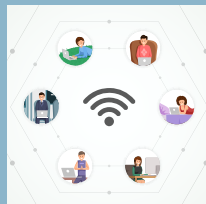
Élaboration du PLUI



Aline Pagnot 05 55 80 88 01
portesdelacreuse.developpement@orange.fr

Numérique

Déploiement de la fibre

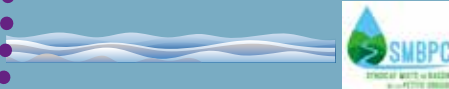


Paysage/eau/forêt

Charte Forestière

Laurent Rivière 05 55 52 31 56
laurent.riviere@conf.fr

Gestion des milieux Aquatique
et prévention des inondations



Julien Lemeste 05 55 80 93 49
ecolepeche-petitecreuse@orange.fr

École

Gestion du groupe scolaire à Moutier-Malcard



Déchets

Collecte et traitement des ordures ménagères



05 55 89 86 06

Logement

Aide à la rénovation énergétique
et au maintien à domicile



Enfance Jeunesse

Structures petite enfance

RAM, Multi-accueil itinérant et microcrèche

Charlotte Dupeux 06 68 73 30 35
louloubus@orange.fr

Accueil de Loisirs Sans Hébergement

Kevin Charles et Amandine Debrosse
portesdelacreuse.jeunesse@orange.fr

Soutien au pôle ados

ADPBC 07 85 54 68 53
squatados@orange.fr



FAVORISER L'ACCÈS AUX LOISIRS ET AUX PRATIQUES SPORTIVES

Randonnée

Circuits de randonnées pédestres et VTT



Sports et loisirs

Équipements de sport et de loisirs

Pilotage par les élus

Le conseil communautaire:
Au minimum un élu par commune
Actuellement 28 élus:
Tous maires, adjoints ou conseillers municipaux

Bureau

Présidente: M^{me} Sylvie MARTIN
1^{er} Vice-Président: M. Philippe CHAVANT
Vice-Présidente: M^{me} Marie-France BERTRAND
Vice-Président: M. Jean-François BOUCHET
Vice-Président: M. Roger LANGLOIS
Vice-Président: M. Benoît REIX

L'exécution par l'équipe de salariés

Équipe administrative

Direction: Nathalie Robin Lamotte
Assistante de direction: Frédérique Delamaide
Comptabilité: Sylvie Auchapt et Philippe Rochat

Équipe technique

Patrick Lerousseau
Francis Louis



Ces missions sont conjointes
avec la Communauté
d'Agglomération du Grand
Gueret